

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Caroline Côté

<https://www.cadre21.org/membres/50737378e1f3ac4d55d027a4>

Date d'obtention : 2020-10-08 01:23:19

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

#### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, on doit discuter avec l'auteur du signalement et la victime. On doit les rassurer et ils doivent sentir que nous sommes avec eux et qu'ils peuvent nous faire confiance. Deuxièmement, on doit Évaluer la situation en posant des questions et remplir la grille d'évaluation de l'incident. Troisièmement, on doit vérifier les informations, demander à la victime s'il y a d'autres personnes concernées, vérifier les informations auprès de ceux-ci et compléter la grille d'évaluation de l'incident. Par la suite, une fois les informations obtenues on doit se faire une idée à savoir si les activités étaient malveillantes et de nature criminelle. Si c'est le cas on doit communiquer avec la police et ne pas parler à l'instigateur. Sinon, en quatrième, on peut parler avec l'instigateur pour avoir sa version. Ces explications nous aideront à mieux comprendre et nous sommes mieux outillé.

#### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que ce soit un témoin ou la victime qui vient nous rencontrer pour une situation de Sexto, il est dans notre devoir de déclencher le Protocole Sexto et compléter la grille d'évaluation de l'incident. On doit suivre les étapes afin de recueillir toutes les informations nécessaires afin d'être le mieux outillé possible pour gérer la situation le plus rapidement possible. Si par exemple c'est un parent qui vient nous voir, il faut le diriger au bon endroit afin que les policiers fassent le suivi. Si la situation ne nous semble pas malveillante, nous devons quand même se rencontrer l'instigateur afin d'avoir sa version des faits et expliquer les conséquences de ce genre d'activité.

#### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est celle où l'on doit trancher et dire que le geste est malveillant et de nature criminelle et devoir contacter la police et ne pas parler au jeune instigateur. J'aurais peur d'avoir mal jugé la situation suite aux informations obtenues. De plus, perdre le lien avec ce jeune.